

**1 DÉCHET SUR 3 EST MIS PAR ERREUR
DANS LE TRI SÉLECTIF**

SEULS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES SE TRIENT



**Textiles
et chaussures**



Ordures ménagères



**Objets
en plastique**



**Objets
en métal**



Verre



**Un doute,
une question
sur le tri ?**

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL,
PAPIER-CARTON



PAPIERS, EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL

À JETER

ORDURES
MÉNAGÈRES



ORDURES MÉNAGÈRES



VAISSELLE EN VERRE
OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE





COLLECTE DES DECHETS INFORMATION IMPORTANTE



déchets bien triés



= déchets collectés

déchets mal triés



= déchets NON collectés

Caux Seine agglo
N° : 02 32 84 00 35
www.cauxseine.fr

Déchets non collectés

Ni les ordures ni le tri ne doivent composer :

- de déchets verts
- d'ordures ménagères
- de verre
- de déchets de construction
- de déchets dangereux

Erreurs de tri

Le tri ne doit pas composer :

- verre, ordures, coques
- objets en plastique
- textiles, chaussures
- E-carte-tout, mouchoirs et lingettes
- lettres : correspondances (A)

Déchets recyclables

Emballages et papiers à déposer en « vrac » et « non imbriqués »

Un doute, une question sur le tri ?

02 32 84 00 35

cauxseine.fr

